



HAL
open science

Master Chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Chimie. 2010, Université de Pau et des pays de l'Adour - UPPA. hceres-02040829

HAL Id: hceres-02040829

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040829v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université de Pau et Pays de l'Adour

Demande n° S3110053774

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Chimie

Présentation de la mention

La mention Chimie, pendant le quadriennal en cours, comportait trois spécialités : « Environnement et matériaux : concepts fondamentaux en physico-chimie » - « Méthodes physico-chimiques d'analyse appliquées à l'environnement et aux matériaux » - « Evaluation, gestion et traitement des pollutions (EGTP) ». La proposition pour le prochain quadriennal est de garder une seule spécialité : « Chimie : analyse et traitement pour l'environnement » avec deux parcours « Evaluation, gestion et traitement des pollutions » (EGTP) correspondant à l'ancienne spécialité, et « Sciences analytiques pour le vivant et l'environnement » (SAVE). La totalité de la chimie des matériaux est enseignée désormais en sciences de l'ingénieur.

Avis condensé

● Avis global :

Il est difficile sinon impossible d'émettre un avis global sur la nouvelle maquette. En effet, le dossier présente une analyse détaillée du fonctionnement actuel de la mention chimie avec ses trois spécialités mais ne mentionne que très succinctement la nouvelle structure en une spécialité avec très peu de détails sur la maquette proposée. Le parcours « EGTP » étant proche de l'ancienne spécialité « EGTP » est quand même documenté, par contre le parcours « SAVE » n'est pratiquement pas décrit. On peut admettre que le passage des matériaux en sciences pour l'ingénieur fait gagner l'offre en clarté mais on peut en retour s'interroger sur la cohérence qu'il y a à traiter la chimie des matériaux dans ce contexte. Le principal problème posé par ce dossier est la présentation détaillée qui ne correspond pas à la maquette annoncée. La présentation d'une maquette conforme à la structure annoncée semble être nécessaire.

● Points forts :

- Le parcours « EGTP », s'il reprend l'ancienne spécialité « EGTP », semble bien organisé.
- La nouvelle structure annoncée en une spécialité devrait être très lisible pour les étudiants et pour les employeurs potentiels.

● Points faibles :

- Le manque de cohérence du dossier.
- Le manque de description du parcours « SAVE ».
- Le manque de présentation des équipes pédagogiques.
- L'adossement à une seule structure de recherche de l'Institut Pluridisciplinaire de Recherche sur l'Environnement et les Matériaux (IPREM).
- Le positionnement par rapport aux deux autres grands centres régionaux offrant des mentions Chimie ne semble pas avoir été analysé en détail ou tout au moins n'est pas présenté dans le dossier.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C
- Recommandations pour l'établissement :

Une nouvelle maquette correspondant à la nouvelle structure du master mention Chimie doit être présentée, avec une présentation détaillée des deux parcours « EGTP » et « SAVE ». Dans ce cadre, les équipes pédagogiques devraient elles aussi être présentées.

Avis détaillé

1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs sont de proposer un enseignement approfondi des disciplines fondamentales : chimie physique, chimie théorique, chimie des polymères et chimie analytique avec une application au domaine de l'environnement. Le parcours « EGTP » devrait donner aux étudiants des outils pluridisciplinaires afin d'avoir des compétences dans le domaine du diagnostic environnemental. Les objectifs du parcours « SAVE » sont à préciser. L'offre de formation a été repensée en termes d'évolution du marché de l'emploi. L'introduction de mise en situation via des projets et des micro-études ainsi que le développement de stages en milieu professionnel devrait favoriser la définition pour chaque étudiant de son projet professionnel.

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement dans l'offre de formation de l'Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA) a été repensé. Est-il plus clair ? Plus particulièrement, est-il logique de retrouver la chimie partagée entre deux mentions, Chimie et Sciences de l'ingénieur ? L'adossement à la recherche n'est assuré que grâce à une seule unité de recherche, l'IPREM. Le parcours « EGTP » s'appuie sur un réseau actif d'entreprises régionales. Des collaborations avec des équipes de grands groupes industriels ainsi qu'avec des PME-PMI de la région Aquitaine sont mentionnées. Il n'est rien précisé à ce sujet pour le parcours « SAVE ». L'ouverture internationale est assurée par la possibilité de réaliser une partie du cursus à l'étranger et d'y faire des stages. Peu de précisions sont données sur l'accueil d'étudiants étrangers.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La structure annoncée de la formation en deux parcours dans une spécialité unique semble assez claire mais la description de l'organisation pédagogique et du pilotage est totalement absente du dossier. La politique de stage, en laboratoire pour la filière recherche, en industrie pour la filière professionnelle, semble assez classique mais plus de précisions seraient nécessaires. Une co-habilitation avec l'Université Toulouse 3 est mentionnée pour l'ancienne spécialité « EGTP » mais aucun détail ne permet de savoir si cette co-habilitation va être redemandée pour le prochain quadriennal.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le bilan du fonctionnement passé et actuel du master est bien argumenté dans le dossier. Les étudiants semblent provenir très majoritairement des L3 des licences de l'UPPA. Une faible proportion (environ 10 à 15 %) vient d'autres universités françaises principalement. Les taux de réussite sont élevés (entre 86 et 100%), les flux d'étudiants étant plutôt faibles. Pour l'ancienne spécialité « EGTP », les taux d'emploi sont bons (93% des étudiants ont trouvé un emploi à l'issue de leur formation, 2/3 occupent des postes de cadres et 80% sont en CDI). Les autres spécialités, qui vont disparaître ou migrer vers une autre mention, font apparaître des résultats plus contrastés (50% ont un emploi après 9 mois de recherche, 14% sont en recherche d'emploi après 18 mois).

Un bilan prévisionnel est impossible à faire compte tenu du peu de détails donnés sur la future organisation.

Avis par spécialité)

Chimie : analyse et traitement pour l'environnement

- Avis :

La présentation d'une maquette respectant la nouvelle structure annoncée est absolument nécessaire. Il en est de même pour la présentation des équipes pédagogiques et de l'organisation des enseignements. On peut toutefois penser que le parcours « EGTP », qui va pouvoir s'appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre de l'ancienne spécialité « EGTP », pourra offrir un enseignement correctement organisé et s'appuyant sur un bassin d'entreprises suffisant. Pour le parcours « SAVE », aucun pronostic, dans l'état actuel du dossier, ne peut être raisonnablement fait. Bien que l'avis global sur la spécialité soit négatif, l'existence du parcours spécifique « EGTP » paraît par contre justifiée. La création d'un parcours « Ecotoxicologie et Chimie de l'Environnement » dans une grande université géographiquement proche devrait conduire à bien analyser le positionnement de ce deuxième parcours.

- Points forts :

- Le parcours « EGTP ».
- Pour ce parcours, le savoir-faire déjà acquis.

- Points faibles :

- Le manque de détails sur le parcours « SAVE ».
- L'obscurité de la maquette.
- Le manque de détails sur l'organisation pédagogique et sur les équipes qui vont la mettre en œuvre.

- Recommandation pour l'établissement :

Comme déjà mentionné, une nouvelle maquette correspondant à la nouvelle structure du master mention Chimie doit être présentée, avec une présentation détaillée des deux parcours « EGTP » et « SAVE ». Cette maquette devra être conforme aux recommandations de l'AERES.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : C